

20

RAPPORT  
D'ACTIVITÉ

25



# SOM- MAIRE

|            |                                                       |           |
|------------|-------------------------------------------------------|-----------|
| <b>#01</b> | <b>  ÉDITO</b>                                        | <b>5</b>  |
| <b>#02</b> | <b>PRÉSENTATION</b>                                   | <b>6</b>  |
|            | Opérateur rennais<br>de services urbains              | 7         |
|            | Quatre valeurs guident<br>les actions de l'entreprise | 7         |
|            | Les structures juridiques                             | 7         |
| <b>#03</b> | <b>LA CARTE DES<br/>ÉQUIPEMENTS<br/>ET SERVICES</b>   | <b>9</b>  |
| <b>#04</b> | <b>LA DÉMARCHÉ<br/>RSE 2023/2026</b>                  | <b>12</b> |
|            | Notre raison d'être                                   | 13        |
|            | Nos engagements RSE                                   | 13        |
| <b>#05</b> | <b>PROJETS 2025</b>                                   | <b>15</b> |
|            | Gouvernance                                           | 16        |
|            | Social                                                | 18        |
|            | Environnement                                         | 20        |
|            | Économie                                              | 22        |
|            | Territoire                                            | 26        |
| <b>#06</b> | <b>CHIFFRES CLÉS 2025</b>                             | <b>29</b> |





#01

# ÉDITO



**Marc HERVÉ**  
Président

Engagée depuis trois ans dans une démarche RSE structurée, l'entreprise franchit en 2025 une nouvelle étape. Les feuilles de route triennales, élaborées par l'ensemble des activités et des fonctions support, intègrent désormais pleinement les enjeux RSE aux priorités et aux objectifs de chaque direction. Cette dynamique traduit une évolution profonde : celle d'une RSE durablement ancrée dans les pratiques, au plus près des réalités opérationnelles.

L'année 2025 en porte de nombreuses illustrations. Sur le plan de la gouvernance, le travail mené autour des feuilles de route et de la formalisation d'une nouvelle charte du Comité de Direction a renforcé la lisibilité et la cohérence de notre action collective. En matière sociale, l'attention portée à la qualité de vie au travail et les dispositifs d'accompagnement psychologique reflètent un engagement constant en faveur des équipes. Sur le plan environnemental, la montée en puissance des mobilités durables, avec le déploiement de nouvelles bornes de recharge pour les usagers des parkings et les actions menées auprès des collaborateurs pour favoriser les mobilités douces, témoignent d'une volonté d'agir concrètement. Enfin, notre ancrage territorial se confirme à travers le développement de nos activités, avec le nouveau contrat pour l'exploitation du MusikHALL, et la confiance renouvelée de nos actionnaires donneurs d'ordre, avec l'attribution du marché de télésurveillance des bâtiments de Rennes Métropole et de la Ville de Rennes à notre filiale spécialisée.

Ces avancées ne doivent pas masquer les défis qui demeurent. Les transitions à l'œuvre, qu'elles soient environnementales, sociales ou économiques, appellent à poursuivre nos efforts avec exigence et lucidité. Elles nous invitent à continuer à adapter nos pratiques, à renforcer nos coopérations sur le territoire et à rester attentifs aux attentes de nos parties prenantes. C'est dans cet esprit que Citédia entend poursuivre son action, avec constance et sens des responsabilités.



**Sophie SAVALL**  
Directrice Générale





#02

# PRÉSEN- TATION

Entreprise ou collectivité publique,  
Citédia vous accompagne et développe  
des solutions personnalisées  
de gestion de vos services  
ou équipements.

## Opérateur rennais de services urbains

Citédia propose des offres de gestion de services et d'équipements publics et privés dans 5 domaines d'activités : Mobilité urbaine, Divertissement, Évènementiel-Tourisme, Développement économique et Sécurité.

Principalement composée de deux Entreprises Publiques Locales (la SAEML Citédia Services et la SPL Citédia Métropole), Citédia compte comme actionnaires majoritaires, la Ville de Rennes et Rennes Métropole.

Citédia accompagne les collectivités publiques et entreprises et développe des solutions personnalisées de gestion de services ou équipements dans une démarche performante et responsable, en prenant en compte l'intérêt général.

# 1976

Création de la  
SAEML Citédia  
Services

## Quatre valeurs guident les actions de l'entreprise

### → L'Engagement :

« Nous portons attention au sens de l'engagement. Nous nous mobilisons individuellement et collectivement pour la réussite de nos projets. Nous assumons nos responsabilités et croyons en nos capacités à satisfaire nos clients. L'engagement est aussi présent dans la recherche constante de la qualité de nos services et de la fiabilité de nos équipements. »

### → La Synergie :

« Nous favorisons le travail collectif pour rassembler nos énergies au service d'objectifs communs. Ensemble, nous construisons des offres de services et favorisons les complémentarités à tous les niveaux de l'entreprise. Nous travaillons également en concertation avec les autres opérateurs de services pour mettre notre intelligence collective au service de nos clients et du territoire. »

### → L'Agilité :

« Nous cultivons notre agilité d'esprit et d'action. Nous sommes attachés à notre capacité d'adaptation pour dépasser les obstacles et proposer des solutions. Anticiper les besoins de nos clients nous permet d'être force de proposition et de répondre à leurs attentes. Nous développons notre aptitude à saisir les opportunités et encourageons la prise d'initiative. »

### → La Proximité :

« Nous attachons beaucoup d'importance à la notion de service client. Chaque client, partenaire ou fournisseur, est considéré avec bienveillance et dispose d'une attention personnalisée. La proximité se traduit également par notre action en faveur de l'attractivité territoriale, car nos services mis en œuvre et nos activités quotidiennes participent au développement des territoires sur lesquels nous sommes implantés. »

## Les structures juridiques

Citédia regroupe six structures juridiques dont deux Entreprises Publiques Locales.

### SAEML CITÉDIA SERVICES

Société Anonyme d'Économie Mixte créée en 1976, Citédia Services assure la gestion de services urbains dans les domaines de la Mobilité urbaine, de l'Évènementiel - Tourisme et du Développement économique. Son capital est de 1224 000 €. La Ville de Rennes est l'actionnaire de référence.

Le capital est divisé entre les partenaires publics et privés. La Ville de Rennes et Rennes Métropole détiennent 888 504 € de ce capital (respectivement 50,81% et 21,78%). Le reste du capital est détenu par des actionnaires privés : Caisse des Dépôts et Consignations 21,72% ; Caisse Régionale de Crédit Agricole 2,67% ; Chambre de Commerce et d'Industrie de Rennes 2,12% ; Chambre de Métiers d'Ille-et-Vilaine 0,78% ; Union du Commerce de Rennes 0,118%.

#### Administrateurs :

##### VILLE DE RENNES :

M. Marc HERVÉ,  
M. Frédéric BOURCIER,  
M. Benoît CAREIL,  
M. Tristan LAHAIS,  
puis Cyrille MOREL  
M. Charles COMPAGNON

##### RENNES MÉTROPOLE :

M. Philippe THÉBAULT,  
Mme Sandrine VINCENT,  
M. Jean-Marie GOATER

##### CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS :

Mme Élodie FRÉFIELD

##### CAISSE RÉGIONALE DU CRÉDIT AGRICOLE :

M. Patrick GENDREL

##### CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE :

Mme Fabienne LANGEVIN

##### CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT D'ILLE-ET-VILAINE :

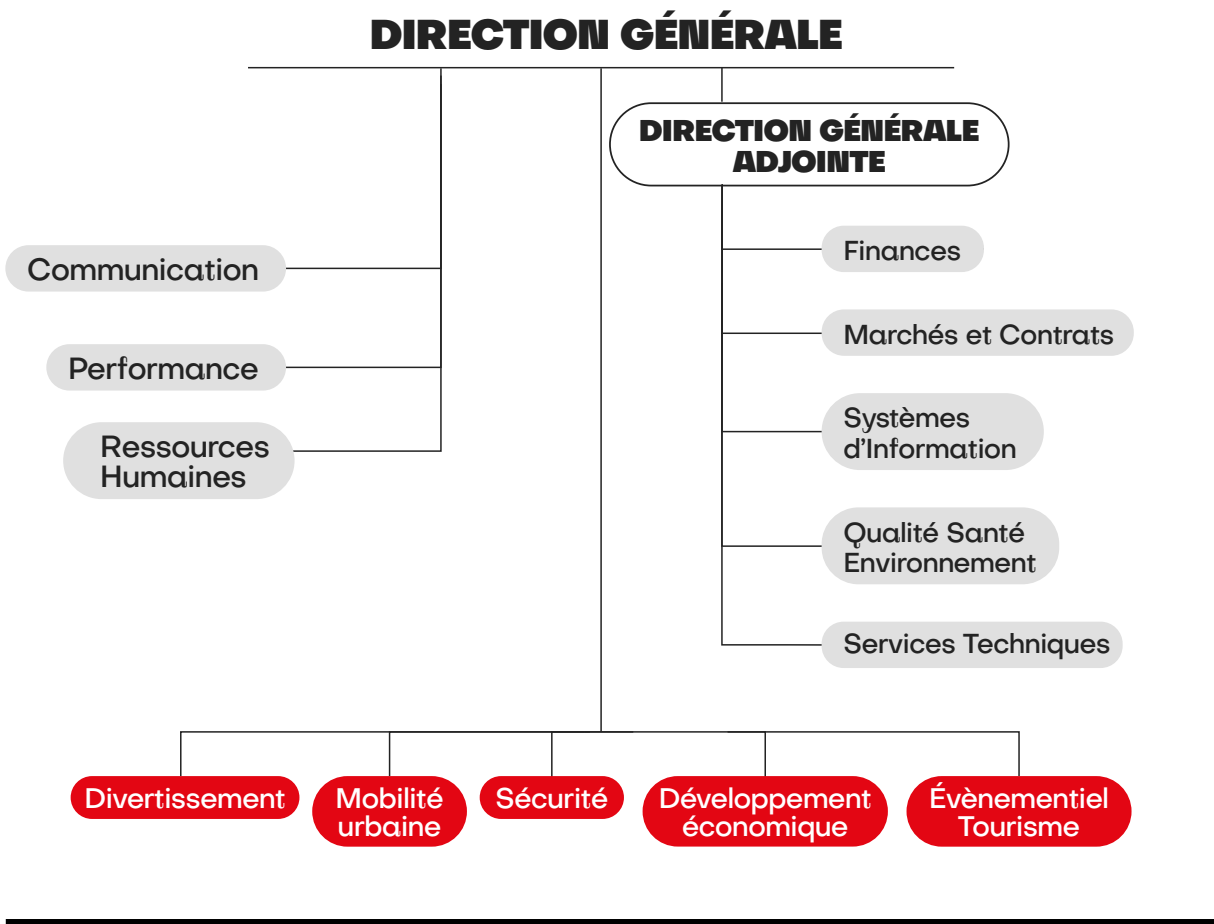
M. Yann PAIGIER

##### Censeur : UNION DU COMMERCE :

Mme Stéphanie VERRIMST

Président : M. Marc HERVÉ





**SPL CITÉDIA MÉTROPOLE**

Société Publique Locale créée en octobre 2016, Citédia Métropole assure la gestion du service de stationnement en ouvrage, du contrôle du stationnement payant en voirie, du service d'autopartage, de l'immobilier économique d'entreprise de Rennes Métropole, de la patinoire Le Blizz et de la salle de spectacle Le Liberté/L'Étage. Son capital est de 800 000 €. Rennes Métropole est l'actionnaire de référence.

Le capital est détenu par trois actionnaires publics : Rennes Métropole (68 %), Ville de Rennes (30 %) et Ville de Saint-Jacques-de-la-Lande (2 %).

**Administrateurs :**

**VILLE DE RENNES :**

M. Marc HERVÉ,  
M. Frédéric BOURCIER

**RENNES MÉTROPOLE :**

M. Philippe THÉBAULT,  
Mme Sandrine VINCENT,  
M. Matthieu THEURIER,  
Mme Valérie FAUCHEUX,  
M. Jean-Pierre SAVIGNAC

**VILLE DE SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE :**

Mme Marie DUCAMIN

**Président :** M. Marc HERVÉ

**CITÉDIA SÉCURITÉ**

Filiaire à 99,85 % de Citédia Services, la Société Anonyme, Citédia Sécurité, assure la gestion de service de sécurité et télésurveillance. Le capital est de 451 072 €.

**Administrateurs :**

M. Marc HERVÉ, représentant permanent de Citédia Services

M. Charles COMPAGNON,  
représentant permanent  
de Citédia Services

M. Philippe THÉBAULT, représentant permanent de Citédia Services

M. Philippe GENDREL, représentant permanent de Citédia Services

Mme Sophie SAVALL

**Présidente Directrice Générale :**

Mme Sophie SAVALL

**CITÉDIA GIE**

Le Groupement d'Intérêt Économique, sans capital, assure les fonctions supports (Administration, Finance, Performance, Ressources Humaines, Systèmes d'Information, Communication, Marchés et Contrats, RSE-QSE, Services Techniques) des 6 structures.

**Administrateur unique :**

Mme Sophie SAVALL

**GE CITÉDIA**

Le Groupement d'Employeurs, sans capital, assure la gestion des Ressources Humaines partagées entre la SPL Citédia Métropole et la SA EML Citédia Services.

**Présidente :** Mme Sophie SAVALL

**SCI CITÉ VILLAGE**

Société Civile Immobilière créée le 25 octobre 2021, Cité Village porte un projet immobilier destiné à héberger Citédia Sécurité ainsi qu'un hôtel d'entreprises. Son capital social est de 600 000 € réparti comme suit : 66,7 % Citédia Services et 33,3 % Citédia Sécurité.

**Gérante :** Mme Sophie SAVALL



**#03**

# CARTE DES ÉQUI- PEMENTS

Citédia pilote de nombreux services et équipements publics pour le compte de collectivités locales.

**1**  
**Le Liberté / L'Étage**  
1, espl. Charles de Gaulle  
35000 Rennes  
02 99 85 84 84  
www.leliberte.fr

**2**  
**Le MusikHALL**  
Parc-Expo Rennes  
Aéroport  
Bruz

**3**  
**Le Ponant**  
2, bd Patrice Dumaine  
de la Jossérie  
35740 Pacé  
02 99 60 16 23  
www.salle-leponant.fr

**4**  
**Le Zéphyr**  
15, av. Pierre le Treut  
35410 Châteaugiron  
02 99 37 41 93  
www.salle-lezephyr.fr

**5**  
**Le 360**  
6, cours des Alliés  
35000 Rennes  
02 23 40 02 50

**6**  
**La Halle Martenot**  
Place des Lices  
35000 Rennes  
02 99 65 36 32  
www.lahallermartenot.fr

**7**  
**La Halle de la Courrouze**  
Rue Lucie et Raymond  
Aubrac  
35136 Saint-Jacques-de-la-Lande  
02 99 65 36 32

**8**  
**La Brasserie**  
Mail Louise Bourgeois  
35000 Rennes  
02 99 65 36 32

**9**  
**Le Camping des Gayeulles**  
Rue du Professeur  
Maurice Audin  
35700 Rennes  
02 99 36 91 22  
www.camping-rennes.com

**10**  
**Le Blizz**  
8, av. des Gayeulles  
35700 Rennes  
02 99 36 28 10  
www.leblizz.com

**11**  
**Citiz Rennes Métropole**  
6, place des Colombes  
35000 Rennes  
02 23 21 07 47  
rennesmetropole.citiz.fr

**12**  
**Citédia Sécurité**  
37, bd Solférino  
35000 Rennes  
02 99 65 26 48  
www.citedia-securite.com

**13**  
**Digital Square**  
1137A, av. des  
Champs-Blancs  
35510 Cesson-Sévigné

**14**  
**Orchis**  
91, rue Nationale  
35650 Le Rheu

**15**  
**Le Haut Blosne**  
34, rue Frédéric  
Le Guyader  
35200 Rennes

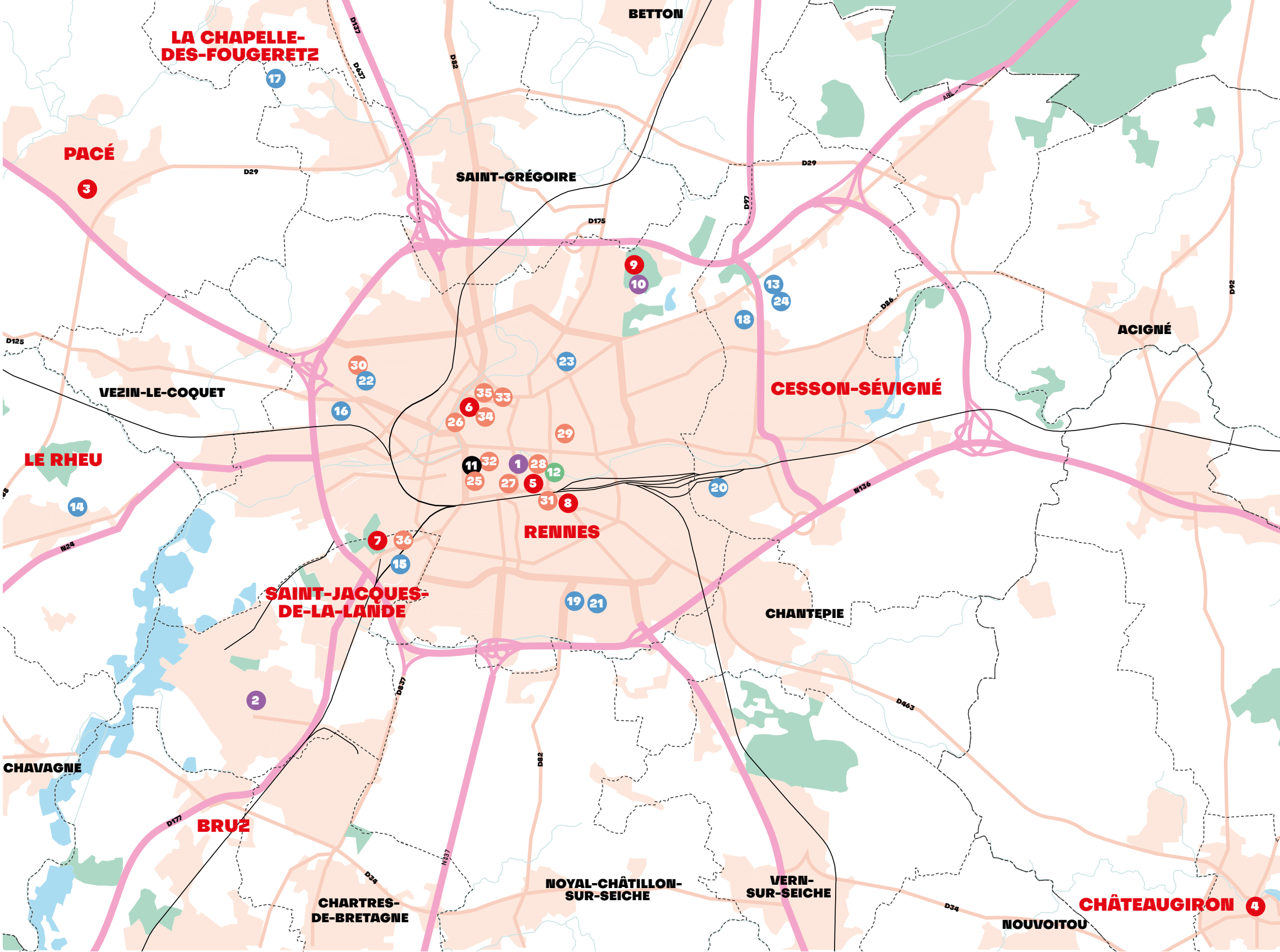
**16**  
**Le Biopôle**  
6, rue Pierre Joseph Colin  
35000 Rennes

**17**  
**Les Laurentines**  
1, rue des Longrais  
35520 La Chapelle-des-Fougeretz

**18**  
**La Maison de la Technopole**  
15, rue du Chêne Germain  
35510 Cesson-Sévigné

**19**  
**Le Quadrium**  
47, av. des Pays-Bas  
35000 Rennes

**20**  
**CitéVillage**  
6, rue du Bas Village  
35510 Cesson-Sévigné



**21**  
**Centre d'Affaires de Quartier Blosne**  
47, av. des Pays Bas  
35000 Rennes

**22**  
**Centre d'Affaires de Quartier Kennedy**  
24, rue du Bourbonnais  
35000 Rennes

**23**  
**Centre d'Affaires de Quartier Maurepas**  
7, bd Emmanuel Mounier  
35000 Rennes

**24**  
**Cykred**  
1179, av. des Champs-Blancs  
35510 Cesson Sévigné

PARCS RENNAIS DE STATIONNEMENT PUBLIC

**25 Arsenal**  
40, bd de la Tour d'Auvergne  
**26 Chézy — Dinan**  
Rue du Louis d'Or  
**27 Colombier**  
40, place du Colombier

**28 De Gaulle — Gare**  
Esplanade Charles de Gaulle  
**29 Kléber**  
Rue Kléber  
**30 Kennedy — Villejean**  
Rue du Bourbonnais

**31 Gare — Sud**  
19, rue de Châtillon  
**32 Halles Centrales**  
Place Honoré Commeurec  
**33 Hoche**  
Place Hoche

**34 Les Lices**  
13, place des Lices  
**35 Hôtel Dieu**  
64, rue Saint-Malo  
**36 Cœur Courrouze**  
Rue des Munitionnettes





#04

# LA DÉ- MARCHE RSE

2023/2026

Afin de jouer son rôle dans la construction du monde de demain et de respecter les principes du Développement Durable, Citédia s'engage dans une démarche RSE qui vise à limiter les impacts négatifs de ses activités et à en optimiser les impacts positifs.

## Notre raison d'être

“Développer avec les acteurs du territoire, des services dédiés et durables, pour améliorer la vie quotidienne.”

Par « développer avec les acteurs du territoire », nous entendons co-construire avec les collectivités, les partenaires, les fournisseurs, les salariés...

Par « services dédiés et durables », nous entendons des offres de service, de gestion et d'exploitation, sur-mesure, pérennes, aux impacts sociaux et environnementaux maîtrisés.

Par « améliorer la vie quotidienne », nous entendons faciliter au jour le jour la vie des habitants, des clients, des salariés...

## Nos engagements RSE

### GOUVERNANCE

#### Favoriser les enjeux de la RSE dans la stratégie de l'entreprise

- Communiquer et rendre compte des engagements RSE,
- Favoriser le dialogue et la concertation avec les parties prenantes,
- Intégrer les collaborateurs à la démarche.

#### HORIZON 2026

**Objectif 1 :** Questionner les orientations stratégiques à travers le prisme de la RSE

**Objectif 2 :** Disposer d'un processus interne de gestion de crise

**Objectif 3 :** Agir sur le facteur humain pour renforcer la protection des données

### SOCIAL

#### Investir dans le capital humain

- Améliorer l'attractivité de Citédia pour attirer les talents,
- Fidéliser les collaborateurs en développant les conditions de travail et les compétences,
- Mettre en place les conditions d'un dialogue social transparent et serein.

#### HORIZON 2026

**Objectif 4 :** Assurer une organisation équilibrée vie privée / vie professionnelle

**Objectif 5 :** Reconnaître le contexte et les problématiques de chaque poste de travail

**Objectif 6 :** Développer la marque employeur

**Objectif 7 :** Maintenir la transparence sur les résultats des sociétés

### ENVIRONNEMENT

#### Réduire l'impact des activités sur l'environnement

- Réduire les consommations d'eau et d'électricité,
- Réduire la production de déchets et mieux les valoriser,
- Sensibiliser les collaborateurs et clients au Développement Durable.

#### HORIZON 2026

**Objectif 8 :** Bâtir une démarche commune de gestion du tri des déchets

**Objectif 9 :** Construire une stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre

**Objectif 10 :** Créer des synergies, à l'échelle de l'entreprise, sur l'utilisation des biens matériels

**Objectif 11 :** Favoriser les alternatives à la voiture solo





**ÉCONOMIE**

Être un acteur économique responsable

- Garantir la satisfaction des clients,
- Entretenir des relations équilibrées avec les fournisseurs,
- Développer une politique d'achats responsable.

**HORIZON 2026**

**Objectif 12 :** Opter pour une vision globale d'achat à l'échelle de l'entreprise

**Objectif 13 :** Mesurer la satisfaction client

**TERRITOIRE**

Développer durablement l'ancrage territorial

- Développer des partenariats et actions de solidarité avec les acteurs du territoire,
- Contribuer à l'insertion des publics prioritaires,
- Soutenir le développement économique du territoire.

**HORIZON 2026**

**Objectif 14 :** Mettre en place des actions de mécénat

**Objectif 15 :** Réfléchir à de nouvelles offres et au développement de notre offre auprès des territoires

**Objectif 16 :** Renforcer notre position d'expert pour contribuer à l'attractivité du territoire

**9**

**AMBASSADEURS RSE**  
au sein de l'entreprise



**#05**

# PROJETS 2025

L'ensemble des collaborateurs de Citédia sont engagés quotidiennement dans la réussite des projets de l'entreprise.



# GOUVERNANCE



**Cécile BIZOT**  
Directrice Générale Adjointe



**Arnold DAVIAU**  
Directeur de la Performance



**Cédric JOUANIN**  
Directeur des Systèmes d'Information



**Sabine LAURENSOT**  
Directrice des Ressources Humaines



**Nicole QUEZADA**  
Responsable Qualité Sécurité Environnement



**Sophie SAVALL**  
Directrice Générale

## Séminaire CODIR

Le séminaire du comité de direction a constitué un temps fort de l'année, pensé comme un espace privilégié de partage, de dialogue et de projection collective. Réunissant l'ensemble de ses membres, ce temps de travail a permis de prendre du recul sur les pratiques existantes, de renforcer la qualité des échanges et d'interroger en profondeur le fonctionnement du Codir.

Au-delà des temps d'échanges, ce séminaire a offert l'opportunité d'engager une réflexion structurante autour de la gouvernance et des modalités de collaboration. Les participants ont ainsi contribué à l'actualisation de la charte de fonctionnement du comité de direction, afin de favoriser une dynamique collective plus fluide et efficiente. Cette nouvelle charte, coconstruite, a été finalisée à l'issue du séminaire et mise en œuvre dès novembre 2025.

Comme le souligne Sophie Savall, Directrice générale : « Ce séminaire nous a permis de nous poser et de redéfinir ensemble nos modes de fonctionnement. La nouvelle charte traduit une volonté partagée d'aller vers plus de clarté et d'efficacité dans nos échanges. »

## Séminaire managers : comment l'IA bouscule nos pratiques

Le séminaire managers a réuni l'ensemble des encadrants autour d'une journée placée sous le signe de l'apprentissage, de la cohésion et de l'innovation. Ce temps collectif a permis de renforcer les liens tout en ouvrant de nouvelles perspectives sur les évolutions des pratiques managériales.

Le temps fort de cette édition a été consacré à une première immersion collective dans l'univers de l'Intelligence Artificielle. Les managers ont ainsi pu découvrir les fondamentaux du prompt, expérimenter la conception d'un assistant IA sur mesure et identifier des pistes concrètes d'intégration de ces outils dans leur quotidien professionnel. Cette démarche marque une étape structurante dans l'appropriation de ces nouvelles technologies, au service de l'efficacité et de l'innovation.

Elle marque également un premier jalon dans notre volonté d'encadrer les usages à travers une stratégie dédiée à l'IA.

La journée s'est poursuivie dans une ambiance conviviale avec un temps de team building, autour d'un quiz en plusieurs manches mêlant culture générale et blind test. Répartis en équipes, les participants ont partagé un moment fédérateur, révélant au passage quelques talents inattendus.

« Cette journée nous a permis de prendre du recul, de découvrir de nouveaux outils et de partager des moments forts entre collègues. L'initiation à l'IA ouvre des perspectives très concrètes pour faire évoluer nos pratiques » indique Sabine Laurensot, Directrice des Ressources Humaines.



## Feuilles de route 2025/2027

Dans une logique de structuration et de projection à moyen terme, chaque direction ainsi que les fonctions support ont élaboré leur feuille de route pour la période 2025-2027.

Ce travail a permis de clarifier les missions principales de chaque entité, d'identifier les enjeux prioritaires à horizon 2027 et de poser un cadre partagé pour l'action.

Au-delà de la définition des orientations stratégiques, ces feuilles de route intègrent une hiérarchisation des projets afin de garantir une meilleure lisibilité des priorités. Elles s'accompagnent également de la mise en place de matrices de responsabilité, renforçant la clarté des rôles et facilitant la coordination entre les équipes.

« La construction de ces feuilles de route nous a permis de prendre du recul sur nos missions et de mieux appréhender les enjeux qui nous attendent. C'est un outil structurant qui donne des perspectives à nos équipes et du sens à nos missions quotidiennes » résume Arnold Daviau, Directeur de la Performance.

## Audit RGPD

Dans le cadre du renforcement de sa conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), l'entreprise a engagé, depuis 2024, un programme d'audits pluriannuel, déployé sur trois ans, en lien étroit avec la Déléguée à la Protection des Données (DPO) et les responsables de traitement opérationnels.

Pour cette deuxième phase, les audits ont concerné plusieurs directions et services clés : Ressources Humaines, DSI, Finance, Communication, ainsi que les activités C-PARK, Liberté et Camping. Cette démarche vise à établir un état des lieux précis des pratiques existantes en matière de gestion des données personnelles, en identifiant à la fois les points de conformité et les axes d'amélioration.

À l'issue de ces audits, un plan d'action priorisé est défini afin d'accompagner les équipes dans la mise en conformité et l'amélioration continue des pratiques. Selon Nicole Quezada, Responsable Qualité Sécurité Environnement et DPO : « L'objectif est avant tout d'avoir une vision claire et partagée de nos pratiques, pour construire des actions concrètes, adaptées aux réalités de chaque service, et inscrire durablement la protection des données dans nos modes de fonctionnement. »



## Mise en conformité des baies informatiques

Dans le cadre de la résorption de sa dette technique et du renforcement de la sécurité des infrastructures, la DSI a engagé un projet structurant de mise en conformité des baies informatiques présentes au sein de l'entreprise et des équipements gérés. Au total, ce sont plus de 150 baies qui sont concernées par cette démarche.

Ce projet vise à garantir des conditions optimales en matière de sécurité, de fiabilité et de performance des Systèmes d'Information. Il s'appuie notamment sur la standardisation des installations, l'amélioration des conditions d'hébergement des équipements et le renforcement des dispositifs de sécurisation physique et technique.

Au-delà de l'aspect technique, cette initiative contribue à fiabiliser les services numériques, à prévenir les risques d'incident et à assurer une meilleure continuité d'activité pour l'ensemble des métiers de l'entreprise.

Comme en témoigne Cédric Jouanin, Directeur des Systèmes d'Information : « Ce travail de fond est essentiel. Il nous permet de repartir sur des bases solides, de sécuriser nos installations et de garantir un fonctionnement plus fiable et plus durable de nos systèmes. »

## Lettre d'information CODIR

Dans une volonté de renforcer la transparence et de fluidifier la communication interne, une lettre d'information mensuelle du comité de direction a été mise en place. Cette initiative répond à une attente clairement exprimée par les collaborateurs : mieux comprendre les décisions prises et disposer d'une vision partagée des orientations de l'entreprise.

Conçue sous un format synthétique, cette newsletter permet de restituer les principaux sujets abordés en comité de direction ainsi que les décisions structurantes. Elle constitue également un support facilitateur pour les managers, en leur offrant une base commune pour relayer l'information et nourrir les échanges lors des réunions d'équipe.

Comme l'indique Cécile Bizot, Directrice Générale Adjointe : « Cette lettre permet d'avoir une lecture claire et rapide des décisions prises. Elle facilite vraiment les échanges en équipe et aide à mieux comprendre les priorités de l'entreprise. »



# SOCIAL



**Sabine LAURENSOT**  
Directrice des Ressources Humaines

## Organisation de la semaine de 4 jours pour le service Entretien-Maintenance

Dans une volonté d'adapter l'organisation aux enjeux d'attractivité et de qualité de vie au travail, Citédia a fait évoluer le fonctionnement du service Entretien-Maintenance en expérimentant la mise en place de la semaine de quatre jours pour ses techniciens.

Cette nouvelle organisation, vise à favoriser un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, tout en maintenant un haut niveau de service.

Elle s'inscrit pleinement dans la démarche de l'entreprise en matière de marque employeur et de fidélisation des compétences.

Au-delà de l'amélioration des conditions de travail, cette évolution contribue également à renforcer l'engagement des équipes et à adapter les modes d'organisation aux attentes actuelles des collaborateurs.

« La mise en place de la semaine de quatre jours a été pensée à la fois pour répondre aux attentes des équipes et pour renforcer notre attractivité. Nous avons adapté notre organisation et nos méthodes, et les résultats sont très positifs : les équipes sont plus engagées, et nous maintenons un niveau de service de qualité. C'est une évolution structurante pour le service. » témoigne Olivier Lemaire, Directeur des Services techniques.



**Olivier LEMAIRE**  
Directeur des Services techniques

## Favoriser les mobilités douces auprès des collaborateurs

Engagée en faveur de la mobilité durable, Citédia a déployé plusieurs actions visant à encourager des pratiques de déplacement plus responsables auprès de ses collaborateurs. Cette démarche s'inscrit dans une volonté globale de réduction de l'empreinte carbone liée aux déplacements professionnels et domicile-travail.

Parmi les initiatives mises en œuvre, des contenus dédiés ont été publiés sur l'intranet afin de promouvoir des solutions alternatives telles que l'autopartage, notamment via l'utilisation des véhicules Citiz.



**Emmanuelle MOUDEN**  
Chargée RH

Des ateliers de révision vélo, entièrement pris en charge par l'employeur, ont également été proposés, facilitant l'entretien des équipements et encourageant les mobilités actives.

En complément, une capsule vidéo a été réalisée pour présenter le plan de mobilité de l'entreprise et en valoriser les dispositifs. Par ailleurs, de nouvelles cartes Korrigo ont été mises à disposition dans chaque service, afin de simplifier l'utilisation des transports en commun pour les déplacements professionnels.

Ces actions contribuent à sensibiliser les équipes, à lever les freins pratiques et à favoriser l'adoption de modes de transport plus durables au quotidien.



## La cohésion d'équipe au cœur des engagements de l'entreprise

Parce que la performance collective se construit aussi en dehors du cadre de travail, Citédia accorde une place essentielle aux moments de partage et de convivialité. Tout au long de l'année, chaque service a ainsi l'opportunité d'organiser sa propre journée de cohésion, pensée comme un temps privilégié pour renforcer les liens, stimuler l'esprit d'équipe et créer des souvenirs communs.

En 2025, ces temps forts ont pris des formes variées, mêlant découverte, détente et activités collectives : balades sur la Vilaine



en petits bateaux, escapades dans le Golfe du Morbihan, sorties à Saint-Malo, initiations au golf, ateliers de brassage de bière, escape game ou encore sorties en catamaran. Autant d'expériences qui ont permis aux équipes de se retrouver autrement, dans un cadre propice à l'échange et à la convivialité.

Ces moments, ponctués de rires, de défis partagés et de belles découvertes, contribuent pleinement à nourrir la dynamique collective et à faire vivre les valeurs de l'entreprise au quotidien.

## Un accompagnement psychologique accessible à tous

Dans une attention renforcée portée au bien-être des collaborateurs, Citédia a mis en place un dispositif d'accompagnement psychologique accessible à l'ensemble des équipes. Ce service, matérialisé par un numéro dédié, offre un espace d'écoute à tout moment, permettant à chacun de s'exprimer librement, en toute confidentialité.

Ce dispositif a pour vocation d'accompagner les collaborateurs face à des situations de stress, d'anxiété, de difficultés personnelles ou professionnelles, ou simplement lorsqu'un besoin d'échange se fait sentir. Entièrement anonyme et indépendant de l'entreprise, il garantit un cadre sécurisé,

bienveillant et sans jugement, favorisant la prise de parole et la prévention des situations à risque.

Au-delà de l'accompagnement individuel, cette initiative s'inscrit dans une démarche globale de qualité de vie au travail, affirmant l'importance accordée à l'écoute et au soutien des équipes.

Comme le souligne Emmanuelle Mouden, Chargée RH : « Proposer un espace d'écoute externe, accessible à tous, est essentiel. Cela permet à chacun de trouver du soutien en toute confiance, et participe à créer un environnement de travail plus serein et attentif aux besoins humains. »

## Définition et mise en œuvre d'une nouvelle procédure de gestion des incidents

Garantir un environnement de travail sain et sécurisé constitue une priorité partagée au sein de l'entreprise. Dans cette perspective, une procédure de gestion des incidents a été déployée afin de renforcer la prévention, le signalement et le traitement des situations sensibles rencontrées par les collaborateurs.

Cette démarche vise à améliorer la capacité collective à identifier, déclarer et prendre en charge les incidents pouvant impacter les conditions de travail, qu'ils soient d'ordre physique ou psychologique : incivilités, agressions, accidents, ou encore exposition à des événements marquants. Elle s'inscrit dans une logique de prévention active et d'amélioration continue.

Pour accompagner sa mise en œuvre, deux procédures distinctes ont été élaborées à destination des managers et des collaborateurs, complétées par un guide pratique intitulé « Situations à risque : comment agir ? ». Ces outils permettent à chacun de s'approprier les bons réflexes et de contribuer activement à la sécurité de tous. Ils visent notamment à mieux protéger les équipes, à capitaliser sur les retours d'expérience pour éviter la répétition des incidents, à déployer des actions correctives durables et à renforcer la coordination entre les différents acteurs internes (activités, RH, QSE).

Comme l'indique Sabine Laurensot, Directrice des Ressources Humaines : « Disposer de repères clairs sur la façon d'agir en cas d'incident est rassurant. Cela permet aux collaborateurs de réagir plus efficacement et de savoir que chaque situation est prise en compte. »

**214**  
**SALARIÉS**  
69 % d'hommes  
et 31 % de femmes

Ancienneté moyenne  
**8,18 ans**

Index H/F  
**97/100**

**92 %**  
**DE SALARIÉS FORMÉS**  
sur l'année 2025

**45**  
embauches  
dont 30 CDI  
et 15 CDD



# ENVIRONNEMENT



**Luc AUDIGER**  
Directeur de l'activité  
Mobilité urbaine



**Anne BEAUMONT**  
Directrice de l'activité Développement  
économique



**Nicole QUEZADA**  
Responsable Sécurité, Qualité,  
Environnement

## Recyclage du mobilier d'accueil de la Maison de la Technopole

Et si le mobilier professionnel connaissait une seconde vie ? Cette question trouve une réponse concrète dans les actions menées par Citédia, pour qui le réemploi s'inscrit pleinement dans une démarche responsable et ancrée sur le territoire.

Dans ce cadre, par exemple, l'entreprise a récemment fait appel à « Murmur Réemploi », acteur de l'Économie Sociale et Solidaire et hébergé au sein de la pépinière du Haut-Blosne, pour accompagner le retrait de la banque d'accueil de la Maison de la Technopole. Cette collaboration illustre une volonté de privilégier des solutions locales, porteuses de sens et d'impact.

Le résultat est doublement vertueux : la banque d'accueil a pu être récupérée et réemployée au sein d'une agence France Travail, tandis que son remplacement a été assuré par du mobilier excédentaire issu du CAQ de Maurepas.



Cette démarche a ainsi permis d'éviter l'achat de mobilier neuf, tout en optimisant les ressources existantes.

Au-delà de l'action, c'est une dynamique globale qui se dessine, au croisement de la sobriété, de l'économie circulaire et du soutien aux acteurs de l'ESS. Pour Anne Beaumont, Directrice de l'activité Développement économique « *Ce type d'initiative montre que des solutions simples existent. En travaillant avec des acteurs locaux et en valorisant ce que nous avons déjà, nous pouvons agir concrètement pour réduire notre impact.* »



## CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

### ÉLECTRICITÉ

7 266 177 KWH :

**+1,59 %**

### GAZ

1 039 659 KWH :

**- 8,27 %**

### CHAUFFAGE URBAIN

2 431 MWH :

**+3,84 %**



À terme,  
308 bornes  
de recharge  
électrique seront  
installées au sein  
des parcs  
de stationnement  
de Rennes Métropole.

## C-Park : acteur des mobilités durables

C-Park s'affirme comme un acteur pleinement engagé dans le développement des mobilités durables, à travers un projet structurant de renouvellement complet du parc de bornes de recharge pour véhicules électriques. Ce programme d'envergure s'inscrit dans la dynamique portée par Rennes Métropole en faveur de l'écomobilité et traduit une volonté d'adapter les services aux évolutions des usages.

Déployée progressivement depuis octobre 2025, la modernisation des équipements se réalise parking par parking, afin de garantir la continuité de service et de préserver la qualité d'accueil des usagers. Les premières mises en service ont ainsi été réalisées dans les parkings Arsenal, Chézy-Dinan et Hôtel-Dieu, marquant le lancement opérationnel de ce vaste chantier.

Ce projet se traduit par une montée en puissance significative de l'offre : de 78 bornes disponibles jusqu'à présent, le réseau atteindra à terme 308 bornes de recharge nouvelle génération, soit une augmentation de près de 300 %. Les installations concerneront les parkings Arsenal,

De Gaulle-Gare, Chézy-Dinan, Gare Sud, Hoche, Kléber, Lices, Hôtel-Dieu et Colombier.

Cette évolution majeure permettra d'accompagner la croissance rapide du parc de véhicules électriques et de faciliter l'accès à la recharge au cœur de la métropole, en offrant des solutions toujours plus performantes et accessibles.

Ce projet s'appuie sur un important travail transverse en interne, mobilisant les équipes C-Park et l'ensemble des fonctions support (Services techniques, DSI, Marchés, Finance, Communication), dont la coordination a été déterminante pour assurer le bon déroulement du déploiement.

Comme en témoigne Luc Audiger, Directeur de l'activité Mobilité urbaine : « *Ce projet illustre notre rôle dans la transition des mobilités. En développant massivement les bornes de recharge, nous répondons à un besoin concret des usagers tout en contribuant à une ville plus durable.* »

## Atelier 2tonnes

Les ambassadeurs RSE ont participé à un atelier « 2tonnes », une expérience collaborative et immersive visant à mieux appréhender les enjeux climatiques et à engager une réflexion collective sur les leviers d'action. Ce temps fort a permis de sensibiliser concrètement aux impacts de nos modes de vie et d'activité, tout en favorisant une dynamique d'échange et de co-construction.

L'objectif de cet atelier est ambitieux : imaginer une trajectoire permettant de réduire l'empreinte carbone à 2 tonnes de CO<sub>2</sub> par personne d'ici 2050, seuil nécessaire pour respecter les engagements de l'Accord de Paris. À titre de comparaison, l'empreinte moyenne d'un Français s'élève aujourd'hui à environ 10 tonnes par an. À travers des mises en situation et des choix collectifs, les participants ont pu mesurer l'ampleur des transformations à engager.

Au-delà de la prise de conscience, cet atelier a permis à chacun de se projeter dans son rôle au sein de la transition écologique, en identifiant des actions concrètes, tant à l'échelle individuelle que collective. Selon Nicole Quezada, Responsable Qualité Sécurité Environnement : « *Cet atelier nous fait passer d'une compréhension théorique à une véritable projection dans l'action. On réalise que chaque décision compte, et surtout que c'est ensemble que l'on peut construire des solutions durables.* »



# ÉCONOMIE



**Yves BARRÉ**  
Directeur  
de l'activité  
Divertissement



**Anne BEAUMONT**  
Directrice  
de l'activité  
Développement  
économique



**Betty BUDET**  
Directrice  
financière



**Benoît CROGUENNEC**  
Directeur  
de la patinoire



**Gwenaëlle GUILLOPÉ**  
Responsable  
Marchés et  
Contrats



**Thomas MOSHTAGH**  
Responsable  
du Ponant

**Maxence CATIN**  
Superviseur  
stationnement

**Claire LEFEUVRE**  
Coordinatrice  
Évènementiel

## Nouveau matériel son et lumière au Ponant

Le Ponant poursuit sa dynamique de modernisation en investissant dans un équipement son, lumière et technique de dernière génération. Cet engagement vise à renforcer l'attractivité de la salle et à élargir la palette de prestations proposées aux organisateurs d'événements, en réponse à des attentes toujours plus exigeantes en matière de qualité scénique.

Désormais, Le Ponant est en mesure d'offrir des prestations lumières complètes, appuyées par une régie intégrée et un accompagnement sur mesure.

Chaque projet bénéficie d'une prise en charge globale, de la conception à la mise en œuvre, portée par l'expertise des équipes techniques. Cette approche garantit une cohérence artistique et technique, au service d'expériences immersives et singulières.

Comme en témoigne Thomas Moshtagh, Responsable du Ponant : *« Ce nouvel équipement nous permet d'aller beaucoup plus loin dans la création et la précision. Nous pouvons vraiment adapter chaque dispositif aux besoins des artistes et des organisateurs, pour proposer des expériences uniques à chaque événement. »*

## Diminution du délai de paiement des fournisseurs

Dans le cadre de la politique d'achat responsable et en cohérence avec la démarche RSE, Citédia a engagé une évolution significative de ses pratiques en matière de paiement fournisseurs. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, le délai de paiement a ainsi été réduit de 60 jours à 30 jours, calculés à compter de la date de réception de la facture. Cette mesure vise à renforcer la qualité des relations avec les partenaires économiques, en contribuant à sécuriser leur trésorerie et à instaurer un climat de confiance durable.

Pour accompagner cette évolution, le traitement des factures a été structuré autour de deux phases distinctes et complémentaires : une première phase de validation, d'une durée de 15 jours, suivie d'une phase de comptabilisation, de paiement et de gestion de trésorerie, également de 15 jours. Cette organisation permet de fluidifier les circuits internes et de garantir le respect des nouveaux délais.

Comme le résume Betty Budet, Directrice financière : *« Réduire les délais de paiement, c'est aussi une manière concrète de soutenir nos partenaires. Cela nous demande plus de rigueur au quotidien, mais c'est un engagement fort qui renforce la confiance dans nos relations fournisseurs. »*

**28 JOURS** délai de paiement moyen en 2025

## Adhésion à la centrale d'achat UGAP

Toujours dans le cadre de la politique d'achat, Citédia a adhéré à la centrale d'achat UGAP. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de gagner en efficacité et de s'appuyer sur des référencements déjà optimisés, tout en sécurisant les procédures d'achat.

Grâce à l'UGAP, les acheteurs de l'entreprise peuvent désormais effectuer directement leurs achats, quel que soit leur montant, via un catalogue en ligne. Les fournisseurs référencés ont fait l'objet d'une mise en concurrence préalable, garantissant le respect des règles de la commande publique tout en simplifiant les démarches internes.

La sélection de ces fournisseurs repose sur des critères exigeants, intégrant à la fois la qualité des produits et services, la performance, la fiabilité et la compétitivité des prix, ainsi que des engagements en matière environnementale. L'UGAP offre un large éventail de solutions, couvrant aussi bien les fournitures de bureau que les équipements techniques, les services informatiques, les véhicules, le mobilier ou encore les prestations de maintenance et de nettoyage.

Selon Gwenaëlle Guillopé, Responsable Marchés et Contrats : *« L'adhésion à l'UGAP permet un gain de temps tout en sécurisant et simplifiant les procédures d'achats. C'est un outil qui donne accès à une gamme étendue de solutions qualitatives et conformes avec nos exigences et nos engagements. »*

## Refonte de la signalétique du parking Gare-sud



Ouvert en novembre 2017, le parking Gare-Sud accueille en moyenne près de 15 400 usagers chaque mois. La proximité de la gare SNCF et du centre-ville explique cette forte fréquentation. Plusieurs retours d'usagers ont mis en évidence des difficultés d'orientation au sein du parc, qu'il s'agisse de localiser les sorties, les accès à la gare ou les cheminements piétons.

Afin d'améliorer l'expérience usager, les équipes C-Park, en collaboration avec le service Communication, ont engagé un travail de fond sur la signalétique du site, avec l'appui d'un cabinet de conseil spécialisé. Cette démarche a conduit à repenser intégralement les parcours, tant pour les véhicules que pour les piétons, en s'appuyant sur une approche centrée sur les usages.

La nouvelle signalétique, plus visible, plus lisible et implantée à des emplacements stratégiques, vise à fluidifier les déplacements et à sécuriser les cheminements. Elle répond à plusieurs objectifs : faciliter l'orientation à chaque étape du parcours, assurer une continuité visuelle cohérente jusqu'à la destination finale et garantir une accessibilité la plus universelle possible, en conformité avec la réglementation en vigueur.

Comme le résume Maxence Catin, Superviseur stationnement : *« On se repère beaucoup plus facilement. Les indications sont claires et bien placées, ce qui rend le parcours plus fluide. Nous sommes beaucoup moins interpellés par les usagers qu'avant. »*



## Rénovation des loges à L'Étage

Les loges de L'Étage se réinventent avec style et affirment une nouvelle identité. Grâce à l'intervention de la scénographe rennaise « Panthère », ces espaces ont été entièrement repensés pour allier esthétique, confort et singularité.

Peintures murales inspirantes, mobilier revisité, accessoires soigneusement sélectionnés, jeux de lumière doux et touches décoratives élégantes : chaque détail a été travaillé pour créer une atmosphère chaleureuse et immersive. Cette transformation contribue à faire des loges un véritable lieu de vie, propice à la préparation, à la détente et à la créativité.

Selon Yves Barré, Directeur de l'activité Divertissement : *« Nous avons souhaité offrir aux artistes un espace qui soit à la fois accueillant et inspirant, en cohérence avec l'identité de L'Étage. Ces nouvelles loges sont pensées comme un véritable cocon, où chacun peut se sentir bien avant de monter sur scène. »*





### Au Blizz, les stages de patinage « adulte » ont trouvé leur public

Le Blizz innove en proposant depuis quelques saisons, des stages de patinage à destination des adultes. Jusqu'alors principalement proposés aux enfants et aux adolescents, ces stages répondent à une attente croissante de publics de tous âges souhaitant découvrir ou perfectionner leur pratique, quel que soit leur niveau.

Organisés sur une semaine pendant les vacances scolaires, notamment en décembre et février, ces stages permettent aux participants d'apprendre les bases du patinage ou de se perfectionner, dans une ambiance conviviale et encadrée.

Cette proposition vise à rendre les plaisirs de la glisse accessibles à tous, en valorisant une pratique sportive à la fois ludique et technique.

Le succès est grandissant : les sessions 2025 ont affiché complet, confirmant l'intérêt du public pour ce type d'initiative.

Comme le résume Benoît Croguennec, Directeur de la Patinoire : « C'est une super opportunité pour les adultes qui n'ont jamais osé se lancer ou qui souhaitent progresser. L'encadrement est rassurant et on prend rapidement du plaisir sur la glace. »



### Nouvelle signalétique pour les Pépinières d'entreprises de Rennes Métropole

Dans une démarche d'amélioration de la visibilité et de modernisation de ses équipements, Citédia a renouvelé la signalétique des pépinières d'entreprises qu'elle gère pour le compte de Rennes Métropole. Ainsi, de nouveaux totems ou enseignes ont été installés à l'entrée de chaque site, en remplacement d'une signalétique devenue vieillissante.

Conçus avec un design à la fois sobre et contemporain, ces nouveaux supports offrent une meilleure lisibilité et une identité visuelle renforcée en lien avec la charte graphique de Rennes Métropole. Cette refonte vise à valoriser l'image de Rennes Métropole tout en affirmant le rôle de Citédia dans la gestion et l'animation de ces lieux dédiés à l'entrepreneuriat.

« Ces nouveaux totems donnent immédiatement une image plus actuelle et professionnelle des sites. Ils participent à mieux identifier les pépinières et à valoriser Rennes Métropole, propriétaire des lieux » indique Anne Beaumont, Directrice de l'activité Développement économique.

11 SITES

8 pépinières et 3 centres d'affaires de quartier

66 %

taux d'occupation

117 entreprises hébergées

### Nouveaux aménagements à la Halle de la Courrouze

La Halle de la Courrouze poursuit son évolution en transformant ses espaces extérieurs, afin d'offrir un cadre encore plus accueillant, fonctionnel et adapté aux usages événementiels. Désormais, l'ancien aménagement laisse place à un espace entièrement repensé, combinant une terrasse en granit et un espace végétalisé, pour une surface totale portée à 225 m². Cette nouvelle configuration permet d'allier esthétique, durabilité et confort, tout en renforçant l'attractivité du site.

En complément, l'offre d'équipement s'est enrichie pour proposer des solutions toujours plus complètes et modulables. L'investissement dans 500 chaises (anciennement utilisées par le Liberté) ainsi que le système de cloisonnement modulable, permettent notamment de structurer les espaces ou de reconfigurer la halle selon les besoins, sans altérer l'identité du lieu.

Ces évolutions contribuent à optimiser la logistique des événements, à répondre à une diversité accrue de formats et à limiter le recours à des équipements externes, générant ainsi des économies budgétaires et une réduction de l'empreinte carbone.

Claire Lefevre, Coordinatrice Événementiel, explique : « Ces nouveaux aménagements nous permettent de proposer une expérience encore plus qualitative et flexible. Les organisateurs disposent désormais de solutions clé-en-main, tout en bénéficiant d'un cadre unique qui fait la différence. »





# TERRITOIRE



**Yves BARRÉ**  
Directeur de l'activité  
Divertissement



**Julien BÉCHU**  
Directeur de la  
Communication



**Benoît CROGUENNEC**  
Directeur de la Patinoire



**Jean-Vincent LE SAOUT**  
Directeur de l'activité  
Sécurité – Sûreté

## Actions en faveur de l'accessibilité



La création de registres d'accessibilité traduit notre engagement à fournir une information claire et utile, pour un accueil de qualité, pensé pour tous.

Dans une démarche continue d'amélioration de l'accessibilité des équipements, Citédia a renforcé ses actions en faveur de l'inclusion de tous les publics. Déjà déployés au Liberté, des registres d'accessibilité ont été récemment mis en place pour le camping et la patinoire, marquant une nouvelle étape dans cet engagement.

Ces documents, accessibles à la fois sur site et en ligne, constituent une ressource essentielle pour les personnes en situation de handicap. Ils recensent de manière claire et détaillée les dispositifs et aménagements disponibles : modalités de réservation, accessibilité des sanitaires, matériels spécifiques tels que les boucles magnétiques, ainsi que des informations pratiques pour préparer au mieux leur visite.



Au-delà de leur dimension réglementaire, ces registres traduisent une volonté d'offrir une information transparente et utile, afin de garantir un accueil de qualité et adapté aux besoins de chacun.

Comme le souligne Benoît Croguennec, Directeur de la patinoire « *L'accessibilité ne se limite pas aux aménagements physiques, elle passe aussi par une information claire et accessible. Ces registres permettent à chacun d'anticiper sa venue et de profiter pleinement de nos équipements.* »

## Citédia développe son implantation sur le territoire métropolitain

### CITÉDIA S'EST VU CONFIER LA GESTION DU FUTUR MUSIKHALL

Rennes Métropole a renouvelé sa confiance en Citédia pour assurer l'exploitation du futur MusikHALL, qui prendra place au sein du Hall 9 du Parc Expo de Rennes. Ce projet d'envergure, dont l'ouverture au public est prévue en 2028, constitue une étape majeure dans le développement de l'offre événementielle et culturelle du territoire.

Confiée pour une durée de huit ans, du 1<sup>er</sup> décembre 2025 au 1<sup>er</sup> décembre 2033, l'exploitation de cette future salle s'inscrit désormais dans une phase concrète. Le programme de travaux a été finalisé et le permis de construire est déposé, pour un investissement global estimé à 13 millions d'euros HT, portés par le propriétaire du Parc des expositions. Le démarrage du chantier a débuté en janvier 2026, avec une réouverture annoncée en octobre 2028.

Dans ce cadre, Citédia Métropole mobilisera 3,55 millions d'euros HT afin d'équiper le site d'installations à la hauteur des standards actuels : mise en place d'une tribune rétractable de 2 000 places, refonte du grill technique et acquisition de matériel scénique performant, capable d'accueillir les plus grandes tournées et festivals.

D'ici à l'ouverture, une phase de pré-exploitation stratégique est engagée. Elle comprend la préparation opérationnelle, le suivi du chantier, le lancement des consultations et la commercialisation de la salle auprès des producteurs. Cette anticipation est essentielle pour positionner Le MusikHALL comme un équipement de référence dès son ouverture.

Avec une capacité d'accueil pouvant atteindre 9 000 spectateurs, le futur MusikHALL ambitionne de devenir un lieu incontournable, capable d'accueillir de grands concerts, des festivals locaux ainsi que des événements sportifs et économiques, dans une logique de diversification des usages.

Yves Barré, Directeur de l'activité Divertissement, explique « *Le MusikHALL représente une formidable opportunité pour le territoire. C'est un projet structurant qui nous mobilise dès aujourd'hui pour proposer, à l'ouverture, une programmation ambitieuse et une expérience à la hauteur des attentes du public et des professionnels.* »

En 2025, deux autres contrats ont été renouvelés :

- La gestion du Ponant à Pacé (Concession de Service Public).
- La gestion du 360 à Rennes (Marché Public).



Avec une capacité de 9 000 spectateurs et une tribune rétractable de 2 000 places, le MusikHALL s'adapte à toutes les ambiances et promet des expériences grand format !

### CITÉDIA SÉCURITÉ CONFIRME SON DÉVELOPPEMENT

Citédia Sécurité a poursuivi sa dynamique de développement en 2025, marquée par le gain et le renouvellement de plusieurs contrats significatifs, témoignant de la confiance renouvelée de ses partenaires, de la reconnaissance de son expertise et de son implantation sur le territoire.

Parmi les faits marquants, le renouvellement du marché de télésurveillance des bâtiments de Rennes Métropole et de la Ville de Rennes confirme le positionnement de Citédia Sécurité comme un acteur de référence sur le territoire. Par ailleurs, de nouveaux partenariats ont été conclus, notamment avec l'établissement public Les Champs Libres, pour la gestion nocturne de leur Poste Central de Sécurité, ainsi qu'avec la SPL Trajectoires, pour la mise en place d'un standard d'urgences pour le chantier de la dalle Kennedy.

Ces nouveaux contrats illustrent la capacité des équipes à répondre à des besoins variés, allant de la sécurisation d'équipements publics à la surveillance de sites en transformation, tout en garantissant un haut niveau de qualité de service.

Comme en témoigne Jean-Vincent Le Saout, Directeur de l'activité Sécurité – Sûreté : « *Ces nouveaux marchés viennent récompenser le professionnalisme et l'engagement des équipes. Ils traduisent aussi notre capacité à nous adapter à des contextes différents, avec toujours le même niveau d'exigence.* »



Le MusikHALL s'installera au cœur du Hall 9 du Parc Expo de Rennes et viendra renforcer durablement l'offre événementielle et culturelle du territoire.





### Mécénat et partenariat

Citédia poursuit et renforce sa politique de mécénat et de partenariat, en soutenant des initiatives locales porteuses de sens et à fort impact social et environnemental. Cette démarche traduit une volonté affirmée de contribuer activement au dynamisme du territoire et d'accompagner des projets engagés au plus près des besoins des habitants.

En 2025, Citédia a ainsi renouvelé son soutien à plusieurs associations locales dans le cadre du mécénat. Parmi elles, Lamas Production, pour le développement de l'Atelier des transitions implanté dans le quartier prioritaire de Villejean à Rennes ; l'association Dans les pas du Hérisson, qui accompagne des jeunes autistes dans un cadre bienveillant et adapté ; Réveille ta moelle, qui assure la promotion du don volontaire de moelle osseuse auprès des jeunes rennais et bretonnais ; ainsi que Kodiko, qui œuvre en faveur de l'insertion professionnelle des personnes réfugiées en France.

Parallèlement, Citédia développe tout au long de l'année de nombreux partenariats, notamment avec le tissu culturel rennais à travers des initiatives telles que les cartes blanches à L'Étage, ainsi qu'avec le tissu associatif local. À titre d'exemple, le partenariat avec l'Open de tennis de Rennes, organisé au Liberté, illustre cet engagement. De même, Le Blizz déploie de multiples collaborations, tant avec les clubs hébergés qu'avec les associations de quartier.

L'ensemble de ces actions contribue activement à l'animation du territoire et au renforcement de l'attractivité de la ville de Rennes.

---

**AU TOTAL, PLUS DE**  
**150 000 €**  
ont été consacrés en 2025  
aux actions de mécénat et de  
partenariat, illustrant un engagement  
concret et durable au service  
de l'intérêt général.

---

Julien Béchu, Directeur de la Communication, résume  
« À travers ces actions, nous soutenons des projets qui ont un impact réel sur le territoire. C'est une manière pour Citédia de s'impliquer concrètement et de donner du sens à son action au-delà de ses missions premières. »

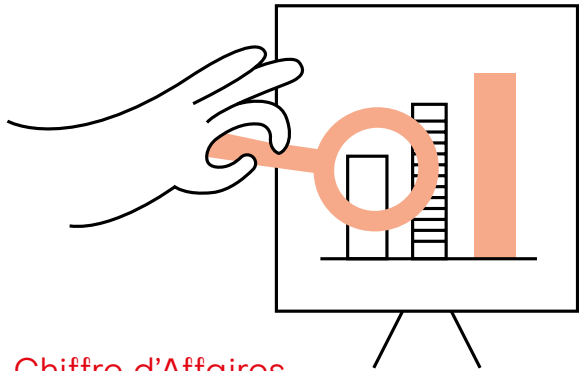
Partenaire de  
l'Open Blot de Rennes,  
Citédia accompagne  
depuis plusieurs  
années cet événement  
incontournable organisé  
au Liberté.



#06

# CHIFFRES CLÉS 2025





Chiffre d’Affaires

**34 473 679 €**

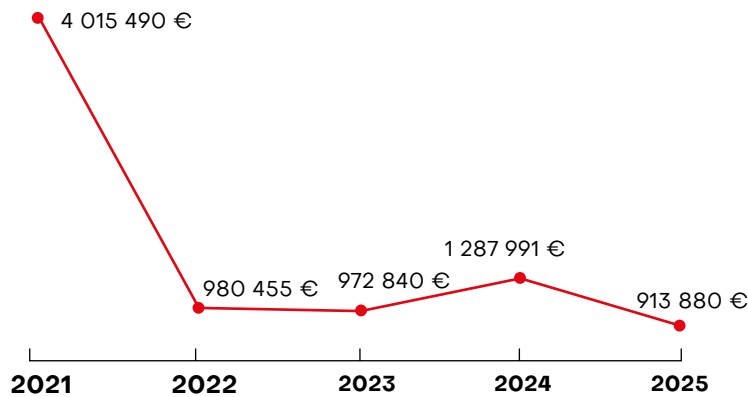
Résultat

**69 525 €**

Investissement

**913 880 €**

Évolution de l’investissement  
sur les 5 dernières années :



Redevances

(versées au titre des Concessions de Service Public  
à la Ville de Rennes et Rennes Métropole)

**5 423 370 €**

**CITÉDIA SERVICES**

| CA                 | Résultat           |
|--------------------|--------------------|
| <b>4 485 597 €</b> | <b>- 747 704 €</b> |

Investissement **169 569 €**

Redevance versée au titre  
des Concessions de Service  
Public à la Ville de Rennes  
et Rennes Métropole :  
**35 000 €**

**CITÉDIA MÉTROPOLE**

| CA                  | Résultat           |
|---------------------|--------------------|
| <b>27 121 800 €</b> | <b>1 022 801 €</b> |

Investissement **714 176 €**

Redevances versées au titre  
des Concessions de Service  
Public à la Ville de Rennes  
et Rennes Métropole  
**5 388 370 €**

**CITÉDIA SÉCURITÉ**

| CA                 | Résultat           |
|--------------------|--------------------|
| <b>2 066 282 €</b> | <b>- 205 572 €</b> |

Investissement **30 135 €**



**citédia**  
opérateur de services urbains

37 Bd Solférino | 35000 Rennes  
02 99 65 01 11 |  CITEDIA

**citedia.com**